

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 28 (1894)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Per. 85686

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Avril 1894.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

SOUVENIRS D'UN VIEUX CHASSEUR

LA BUSE

(SUITE ET FIN)

L'arbre sur lequel la buse fait son nid est généralement haut, mais se prête assez bien à l'escalade, grâce à sa régularité. Une fois la première branche atteinte, on y monte pour ainsi dire comme dans un escalier, ce qui permet de dénicher les petits sans trop de peine, quand la mère n'est pas sur eux, bien entendu. Les petites buses sont ravissantes dans leur premier âge : leur corps est recouvert d'un duvet soyeux, blanc comme la neige, qui se remplace peu à peu par un plumage brun mêlé ou tacheté de jaune, gris et noir. J'en ai déniché et élevé deux, sorties d'une même couvée. Elles appartenaient à l'espèce vulgaire : *Falco tuteo*. Leur éducation n'offre rien d'intéressant au point de vue psychologique. Quand on s'en occupe beaucoup, elles finissent par se laisser caresser sans crainte ni répugnance, mais tout leur paraît indifférent, excepté la nourriture ; de là sans doute le proverbe : « sot comme une buse ». J'avais logé les miennes dans un poulailler vide, flanqué d'une véranda en treillis de fil de fer, où j'allais souvent leur apporter quelque friandise. Un jour, c'était des moineaux tirés au flobert ; un autre, quelques souris prises au piège, et ainsi de suite. Je reconnus bientôt qu'elles préféraient les souris à tout autre aliment. Elles les arrachaient brusquement de ma main, non pas avec le bec, mais avec la patte, et couraient ensuite les déchiqueter et les manger à petites bouchées dans un coin de la véranda. Dès ce moment jusqu'à la fin du repas, elles devenaient aussi peu abordables qu'un chien rongeur un os. Les petits oiseaux n'excitaient pas chez mes buses cette convoitise frémissante que leur inspirait la vue ou l'odeur des souris. Le plus souvent, quand je leur présentais un moineau, elles ouvraient placidement, bêtement un bec énorme et l'avalèrent d'une seule bouchée, tout entier avec les plumes. C'était pour remplir l'estomac, ni plus ni moins, ne valant pas la peine d'être savouré en détail.

Certains auteurs, entraînés peut-être par l'amour de la classification, ont prétendu que la buse bondrée, *Falco apivorus*, fait de préférence la chasse aux souris, mulots, lézards, etc., tandis que la buse commune détruit spécialement les oiseaux et le gibier. Sans nier ce qu'un autre observateur croit avoir vu, je rappellerai cependant que les miennes, si friandes de souris, appar-

tenaient à l'espèce vulgaire. D'autre part, les variétés sont si nombreuses et si différentes qu'il est fort malaisé pour le chasseur de distinguer une buse commune d'une bondrée à quarante pas de son fusil avant de presser la détente. Nous en concluons, si vous le voulez bien, qu'il est bon de ménager les buses, à moins que leur nombre ne devienne assez grand pour les porter à piller les basses-cours et anéantir les oiseaux chanteurs à défaut d'autre nourriture. Ce sont de véritables chats volants diurnes qui font d'ordinaire à l'agriculture beaucoup plus de bien que de mal, en contribuant à garantir les champs cultivés contre l'invasion si redoutable des souris et des mulots.

**

LE YAMA-MAÏ

(ATTACUS YAMA MAI)

De toutes les questions qui ont passionné les amateurs de vers à soie, il n'en est pas de plus intéressantes que celle de l'élevage du Yama-Maï.

Un habile éleveur, M^r. Jules Gruet, à Renan, s'en est occupé tout particulièrement et, grâce aux résultats qu'il a obtenus jusqu'ici, nous verrons peut-être s'introduire en Suisse une industrie nouvelle.

L'origine du Yama-Maï a été contestée à plusieurs reprises par les entomologistes et le précieux lépidoptère a même été assez souvent confondu avec des espèces voisines.

La chenille du Yama-Maï est une des rares qui consentent à rester prisonnières; c'est donc là un point essentiel pour l'élevage.

À différentes reprises, les journaux du canton, reproduits par ceux de la Suisse, en ont parlé et les nombreuses lettres que nous avons reçues fournissent la preuve que la question qui fait le sujet de cet article est étudiée et discutée. Un vague espoir fait entrevoir des jours meilleurs pour notre industrie de la soie.

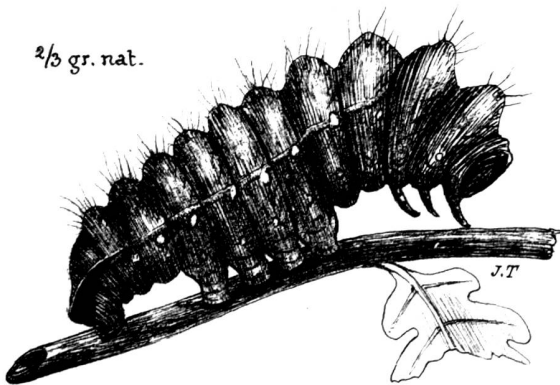
* *

Le Yama-Maï a une histoire assez curieuse. Sa voici en peu de mots : Des Européens établis en Inde avaient remarqué ce ver à soie; ils le jugèrent assez intéressant pour en envoyer des oeufs en Angleterre, à des membres d'une Société de naturalistes.

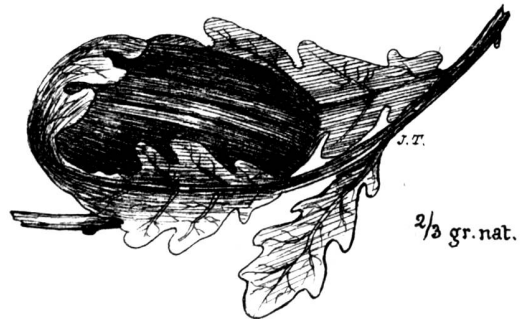
Le premier venu, quoique très habile dans l'élevage des papillons, n'est pas toujours en état de surmonter toutes les difficultés qui peuvent se présenter dans l'étude d'une question aussi ardue que celle de l'éducation d'un ver à soie dont on ne connaît pas les habitudes. La Société anglaise

à laquelle il est fait allusion fut bien inspirée quand elle s'adressa à M^r. Gruet, à Renan, et lui remit les oeufs reçus de l'Inde; elle ne

2/3 gr. nat.

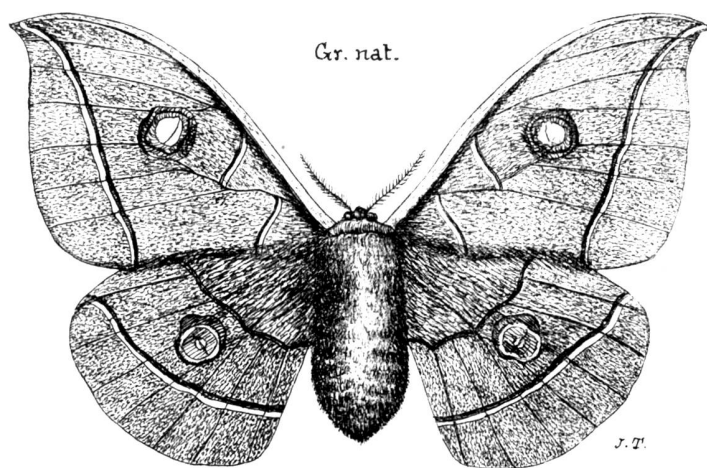


Chenille de l'Attacus Yama-Maï.



2/3 gr. nat.

Cocon de l'Attacus Yama-Maï.



Papillon de l'Attacus Yama-Mai.

droit frais, à une température assez basse et, au moment jugé favorable, les œufs furent exposés dans une cage de moyenne grandeur, entourée d'un fin treillis, et garnie à l'intérieur de plantes destinées à entretenir une certaine humidité.

Les œufs ne tardèrent pas à éclore et bientôt les chenilles se mirent à dévorer avec avidité les jeunes feuilles de chêne dont M^r Gruet renouvelait chaque matin la provision. Trouver du chêne au Val-de-St-Imier, par 900 mètres d'altitude, n'est pas chose facile et le seul chêne qui existe à Renan - un arbuste - subit une mutilation complète.

Au moment où la nourriture allait leur manquer, les chenilles témoignèrent un sentiment d'angoisse et se mirent à voyager dans leur cage. Il ne fallut pas moins de 6 à 8 jours pour faire cesser leur envie de s'éloigner; puis les chenilles se mirent à filer leurs cocons, qui devinrent compactes et atteignirent assez rapidement la grosseur d'un œuf de pigeon.

(A suivre.)

Paul Rochat.

LE PREMIER PROFESSEUR DE BOTANIQUE D'AGASSIZ

On lit dans une biographie du grand naturaliste Agassiz, publiée à Vienne, qu'il reçut ses premières leçons de botanique pratique d'un pasteur Fixax, et fit ses premières herborisations à Orbe, où son père avait été nommé pasteur. Comment ce détail était-il connu du savant autrichien dont la notice est d'ailleurs assez courte? Nous l'ignorons; mais ce détail intéressant excita dernièrement la curiosité d'un vieux géologue, M^r Jules Marcou, originaire de Salins, ancien professeur au Polytechnicum de Zurich, et qui fut l'ami d'Agassiz. Il habite Cambridge près de Boston, et emploie les dernières années de sa vie à écrire une biographie de son ami, au point de vue scientifique, en discutant la valeur et l'originalité de ses travaux, ainsi que l'influence qu'il a eue sur le développement de l'histoire naturelle. Il désirait savoir si ce fait était vrai et qui était ce pasteur Fixax.

On reconnaîtra que, dans de telles conditions, les renseignements sur un point si spécial ne sont pas faciles à prendre. Néanmoins, en y mettant de la bonne volonté, on finit toujours par découvrir quelque chose et une première découverte sert de fil conducteur pour en trouver d'autres. Nous avons

su une fois de plus la confirmation de cette vérité, et nous adressons nos remerciements sincères aux personnes qui ont bien voulu nous aider dans ces recherches.

Voici ce qu'on lit dans les Procès-verbaux de la Municipalité d'Orbe à la date du 25 avril 1821: "L'installation de M^r Agassiz, nommé second pasteur en cette ville, en remplacement de M^r Sonin, étant fixée à dimanche prochain, l'on a désigné pour y assister MM. Ducimetière et Guibert avec le syndic M^r Darbonnier. On décide d'offrir à cette occasion six bouteilles de vin d'honneur."

Du 26 juin 1822. - "M^r le ministre Agassiz ayant bien voulu, pendant qu'il n'y avait point d'instituteur latin en faire les fonctions, depuis le 20 janvier au 20 mai 1822, la Municipalité, pour lui témoigner sa reconnaissance, décide de lui faire un présent d'une pièce de vaisselle d'argent, pour la valeur de la pension que l'instituteur aurait retirée pendant ces quatre mois. - un sucrier avec douze cuillers à café, remis le 25 août 1822."

"On constate aussi, par un autre présent, fait le 9 avril 1823, que M^r Agassiz s'est donné beaucoup de dévouement pour l'organisation de l'École d'enseignement mutuel."

Du 30 janvier 1824 - "La Municipalité étant assemblée à l'extraordinaire, le président, M^r le syndic Gurtax, fait part d'un arrêté du Conseil d'Etat par lequel il défend une certaine secte religieuse appelée les mômiers, contraire à la religion nationale, qui s'est établie dans plusieurs endroits du canton."

"M^r le Président demande à la Municipalité si elle a connaissance de l'existence dans la commune de société de nature à celle mentionnée dans l'arrêté du Conseil d'Etat." (A suivre.) L. F.

NOTES ET OBSERVATIONS SUR L'ANNÉE 1893

(SUITE ET FIN)

Le 3 Mai, la caille chante au Val-de-Dur. Le 8, on cueille des fraises parfaitement mûres à Côte-Plumée sur Neuchâtel. Le 21, premier orage de l'année sur la ville. Du 18 Mars au 20 Mai à midi, il n'est pas tombé de pluie en quantité appréciable à Neuchâtel, soit 64 jours de sécheresse.

Le niveau du lac atteint le 14 Juin la cote 429^m 04.

Dès le 24 Juillet, on cueille du raisin à Fahys et à Maujaubia. - Un des maronniers de la place du Port est en pleine 2^{me} floraison le 28 Août, en 1890 et 1891, il avait eu une seconde feuillée en Octobre.

Le 31 Août, premier moût obtenu par le pressurage de la vendange d'une vigne aux Saars. - Le vignoble est envahi par les guêpes; la commune de Neuchâtel paye fr. 0.50 par nid détruit.

Le 19 Septembre, levée du ban des vendanges. A l'Évole, un prunier, après avoir donné des fruits, est de nouveau tout fleuri.

Le 24 Septembre, Côte-de-Ran est blanc de neige. A Chaumont, première gelée blanche le 25 Septembre et première neige le 5 Octobre. Sur cette même sommité, on cueille un bouquet de fraises le 24 Octobre. - Première neige à Neuchâtel le 19 Novembre, et le 28 on cueille du lilas en fleurs dans un jardin au faubourg de la Gare. Le 17 Décembre, le baromètre indique une hauteur exceptionnelle de 734,2^{mm}. Le 21 du même mois, on peut voir à Vieux-Châtel un poirier chargé de fleurs, et le même jour il gèle comme en été.

Neuchâtel, Janvier 1894.

Albin Guinand.